

# Mieux identifier et prendre en compte les bénéficiaires en situation d'illettrisme et/ou d'illectronisme

**L**es chiffres sont éloquentes :  
En ce qui concerne les situations d'illettrisme : 20% des allocataires du RSA relèvent de situations d'illettrisme, 11,8% des jeunes passant la JDC ont de très faibles capacités en lecture. Dans les zones urbaines sensibles 10% des habitants sont en situation d'illettrisme.  
A propos d'illectronisme, 1 adulte sur 5 n'utilise pas d'outils numériques ou abandonne son usage en cas de difficulté, cette situation concerne 46% des non diplômés et 75% des intervenants sociaux disent faire les démarches à la place des usagers.

Les intervenants sociaux se trouvent parfois en difficultés pour adapter leur activité professionnelle devant des usagers, des bénéficiaires en situation d'illettrisme et/ou d'illectronisme, une des premières raisons étant que les bénéficiaires « cachent » leurs manques d'autonomie par crainte ou par méconnaissance de solutions possibles.

En s'appuyant sur des situations vécues et des témoignages de personnes concernées, cette formation propose de réfléchir, de prendre du recul sur les modalités d'accompagnement de façon à favoriser la prise en considération des personnes en situation d'illettrisme et/ou d'illectronisme

Cette proposition est issue des travaux menés dans le cadre du Plan Stratégie Pauvreté en Région Auvergne Rhône Alpes. Extrait de la feuille de route groupe de travail n°13 sur la formation continue des intervenants sociaux : « ...les personnes concernées attendent équité, savoir relationnel, écoute... il est urgent de décloisonner les pratiques, d'avoir un langage commun entre intervenants... »

## OBJECTIFS

- Mieux appréhender l'illettrisme et l'illectronisme pour adapter sa pratique professionnelle aux attentes des personnes et aux enjeux des accompagnants sociaux
- Développer des aptitudes, des attitudes adaptées aux bénéficiaires et situation d'illettrisme, d'illectronisme
- Penser l'accompagnement des personnes en décloisonnant les pratiques professionnelles
- Partager et mieux comprendre les différentes pratiques d'accompagnement social sur un territoire

## CONTENUS

1<sup>ère</sup> rencontre : **Les spécificités « Illettrisme » et « Illectronisme »**

- Quelles pratiques professionnelles pour quels accompagnements ?
- Quels types de profils accompagnés, quels types de problématiques linguistiques ?

2<sup>ème</sup> rencontre : **Adapter sa pratique professionnelle pour mieux prendre en compte les publics en situation d'illettrisme et/ou d'illectronisme**

- Quels indices à partir de situations spécifiques ?
- Quelle prise en considération des stratégies de contournement ou d'adaptation ?
- Quelles adaptations de la posture professionnelle ?

3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> rencontres : **Retour sur expérience et échanges de pratiques**

A partir d'une grille de recueil d'informations et de pistes d'accompagnement spécifiquement en lien avec les profils étudiés  
En vue de collecter les informations en un livrable accessible aux participants des différents départements  
S'appuyant sur des apports méthodologiques et pédagogiques

## MODE D'ANIMATION

A partir d'un scénario pédagogique mutualisé entre les groupes sur les départements concernés conçus sur base de témoignages de personnes en situation d'illettrisme et/ou d'illectronisme enrichi au fur et à mesure des expériences des participants alternant apport théorique et mise en situation issues des pratiques professionnelles

Les 1/2 journées de formation seront dispensées à distance en visio-conférence

**Jeudi 29 avril 2021 9h – 12h30**  
**Jeudi 6 mai 2021 9h – 12h30**  
**Mercredi 9 juin 2021 9h – 12h30**  
**Mercredi 30 juin 2021 9h – 12h30**

PRESENCE REQUISE AUX 4 1/2 JOURNEES

**PUBLIC :** Intervenants sociaux salariés en fonction : CHRS ; CCAS, Conseil Départemental, CPAM, bailleurs sociaux, associations de tutelle, services de prévention spécialisée, centres sociaux, milieu scolaire, CMP, CAF, PJJ, services d'aide sociale à l'enfance ; accompagnants à l'insertion sociale et/ou professionnelle ; réseaux et professionnels de la santé...

**INTERVENANTES :** Marie Lemarchal et Laure Dupont-Gaillard – CRI 07-26

Formation gratuite financée dans le cadre du Plan Stratégie Pauvreté en Auvergne Rhône Alpes



### INSCRIPTION

12 places par territoire

⇒ Inscription obligatoire via ce [FORMULAIRE en ligne](#), dans la limite des places disponibles

Formation déclinée dans les départements de l'Ain, Ardèche, Drôme, Haute-Savoie, Loire et Rhône.